



HAL
open science

Considérations sur les morphèmes hamē, -ē et bi- à
l'aune d'un texte persan du XI^e siècle de notre ère, le
Tārīx-i Sīstān

Agnès Lenepveu-Hotz

► **To cite this version:**

Agnès Lenepveu-Hotz. Considérations sur les morphèmes hamē, -ē et bi- à l'aune d'un texte persan du XI^e siècle de notre ère, le Tārīx-i Sīstān. *Studia Iranica*, 2008, 37 (2), pp.215-240. halshs-00683033

HAL Id: halshs-00683033

<https://shs.hal.science/halshs-00683033v1>

Submitted on 27 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Agnès LENEPVEU-HOTZ
doctorante à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

Considérations sur les morphèmes *hamē*, *-ē* et *bi-*
à l'aune d'un texte persan du XI^e siècle de notre ère,
le *Tārīx-i Sīstān*

RESUME

Les morphèmes grammaticaux *hamē*, *-ē* et *bi-* du persan archaïque sont traditionnellement analysés comme suit. *hamē* : particule marquant la durée et la répétition. *-ē* : suffixe (ou enclitique) indiquant l'habitude et l'hypothèse. *bi-* : préfixe porteur de perfectivité, ou du moins d'emphase. Or une lecture attentive du *Tārīx-i Sīstān* laisse apparaître que d'autres emplois sont possibles, et même qu'ils peuvent contredire ces théories habituelles. Ainsi *hamē* souligne aussi - et même surtout - la concomitance. La valeur d'habitude de *-ē* peut se spécialiser pour nommer et donner les caractéristiques d'un lieu ou d'une personne. Et *bi-* est un marqueur de rhématicité, et non d'une action semelfactive et ponctuelle.

Mots clés : persan archaïque ; *hamē* ; *-ē* ; *bi-* ; système verbal ; aspect.

SUMMARY

The Early New Persian grammatical morphemes *hamē*, *-ē* and *bi-* are traditionally analysed as follows: *hamē* as a durative or repetitive verbal particle; *-ē* as a suffix (or enclitic) for habit and hypothesis; *bi-* as a prefix, marker of perfective aspect, or at least of emphasis. However a close analysis of the *Tārīkh-i Sīstān* proves that there are other uses, which can even contradict these habitual theories. Thus *hamē* also expresses, it could even be said mostly expresses, concomitance. For *-ē*, the meaning of habit can also be used to name and to define properties of places or people. And *bi-* is a marker of rhematicity, and not of a semelfactive and punctual action.

Keywords: Early New Persian; *hamē*; *-ē*; *bi-*; verbal system; aspect.

Le système verbal du persan des premiers siècles diffère de celui du persan contemporain essentiellement pour l'utilisation de trois morphèmes, *hamē*, *-ē* et *bi-*. Si l'emploi des deux premiers a été globalement mis en lumière¹, celui de *bi-* reste sujet à controverse. En outre la nature respective de ces morphèmes n'est pas toujours clairement définie. Pourtant l'étude de leur nature comme de leurs valeurs s'avère d'autant plus nécessaire qu'ils touchent aux délicates questions du mode et de l'aspect².

Notre analyse se fondera sur les formes verbales du *Tārīx-i Sīstān (TS)*, texte composé entre 1053 et 1063 pour sa première partie³ et transmis par des manuscrits probablement bien conservés. Nous avons certes choisi ce texte en raison de son bon état de conservation mais aussi parce que, à notre connaissance, il n'a jamais été exploité pour l'étude de ces trois morphèmes. Les événements y sont racontés sobrement, sans recherche de style⁴, à l'aide de nombreux verbes d'action et d'autres relevant du lexique de la description. Ainsi, les verbes sont très variés, qu'ils soient simples ou locutions. Animant récits et dialogues, ils sont conjugués à tous les temps, ce qui a pour intérêt de faire apparaître le radical du présent comme le radical du passé.

1. Le morphème *hamē*

La question se pose de savoir quelle est la véritable nature du morphème *hamē* à l'époque du *TS* : adverbe, particule ou déjà préfixe, et de voir si ses valeurs et fonctions sont identiques à celles du préfixe *mi-* en persan contemporain.

1.1 Nature

Dans le *TS*, comme dans d'autres textes écrits à la même époque⁵, il arrive que *hamē* soit séparé du verbe par le complément d'objet : *hamē diram-u dīnār-u farš-u dēbā-u silāh-i qīmatī-u avānī-i zarīn-u sīmīn bar giriftand*, « ils emportaient des dirhams, des

¹ Voir notamment pour *hamē* : Lazard 1963, pp. 279-297 ; et pour *-ē* : Kozlov 1959, pp. 61-76 et Smirnova 1957, pp. 67-72.

² Nous reprenons la définition de l'aspect, formulée ainsi par Comrie 1981, p. 3 : « aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation. »

³ La composition du premier rédacteur prendrait fin p. 373 (Lazard 1963, p. 74) ou p. 382 (édition de Bahār 1314/1935, p. XI). Nous avons utilisé l'édition de Bahār 1314/1935 en la confrontant à un manuscrit de Tbilissi. Giunašvili (1971) a relevé 401 variantes entre les deux manuscrits, ce qui est infime au vu des 486 pages de l'édition de Bahār. Et nous suivons Giunašvili qui a pu conclure que le manuscrit de Tbilissi ne relevait pas d'une tradition différente de celui de Bahār : les deux copient un original commun

⁴ Celle-ci brouillerait les analyses. Bien entendu, les passages en vers et ceux écrits en arabe n'entrent pas dans le cadre de notre étude.

⁵ Voir Lazard 1963, pp. 274-275.

dinars, des tapis, des brocarts, des armes de prix et de la vaisselle d'or et d'argent » (230, 3-4)⁶ ; un complément de lieu : *hamē ba Sīstān āmadand*, « ils allaient au Sīstān » (85, 16) ; ou d'autres éléments comme l'interrogatif *kujā*, « où » : *naguft ki hamē kujā ravam*, « il n'a pas dit : "Où vais-je ?" » (315, 18).

Cette possible séparation du morphème d'avec le verbe tendrait à prouver son indépendance, cela en ferait alors une particule⁷. Cependant le faible nombre d'exemples ne nous permet pas d'établir avec certitude si cette distance morphème-verbe a pour but d'insister sur la durée ou s'il s'agit tout simplement d'une survivance de son origine adverbiale, sans ajout d'une quelconque nuance. L'étude d'un autre texte nous conduirait certainement à la même hésitation tant les cas attestant cette séparation sont peu nombreux.

Toutefois, il semblerait qu'à l'époque du *TS*, ce morphème tende à changer de nature. Un exemple parlant le laisse penser : *agar īn hamē barā-i ān hamē kunad*, « s'il agit pour cela » (331, 11). Bahār remarque (*TS* note 4, p. 331) qu'il y a un *hamē* de trop, sans que l'on sache exactement lequel serait à supprimer. Mais selon nous, le premier a encore la valeur adverbiale d'origine et le second commence à se souder au verbe, comme on le rencontre parfois dans les textes pehlevi, mis par écrit à la même époque. Cela marque le passage de l'adverbe à la particule.

Il est aussi à noter que son emploi reste facultatif. Ainsi la notion de durée peut encore être marquée avec un adverbe sans que *hamē* soit indispensable⁸ : *bād-i šumāl dā'im āyad ānjā*, « le vent du Nord souffle continuellement à cet endroit » (12, 2). On remarquera que la durée est seulement exprimée par l'adverbe *dā'im*, « continuellement », tandis que ce même adverbe vient renforcer *hamē* dans *dā'im ba Qūr-u Hind-u Sind tāxtanhā hamē burdandē*, « ils lançaient sans cesse des attaques sur Qūr, l'Inde et le Sind » (177, 1).

Tout ce que le *TS* laisse voir fait du morphème *hamē* une particule et non un préfixe. En effet, que ce soit par sa mobilité, son indépendance ou bien par son emploi facultatif, *hamē* n'a rien d'un préfixe. Il est une particule. Ce ne sera que plus tard que sa nature changera : en persan contemporain, *mi-*, forme évoluée de *hamē*, est un préfixe. Pour y parvenir, la forme abrégée et plus récente *mē* se sera peu à peu imposée, ce qui facilitera, avec sa place fixée avant le verbe, son intégration dans le système verbal.

⁶ Pour les exemples, entre parenthèses : la page et la ligne de l'exemple choisi, parmi d'autres occurrences du même type. Nous avons opté pour une transcription, et non une translittération (ex : ت et ط transcrits t).

⁷ Cf. Faršīdvard 1352/1973, p. 334.

⁸ Ce n'est bien sûr plus le cas en persan contemporain où *mi-* est nécessaire à la construction de l'imparfait.

1.2 Forme : *hamē* et *mē*

Dans la langue archaïque, *hamē* constitue la forme la plus ancienne. Il sera progressivement supplanté par *mē*. Dans notre texte, c'est la première forme qui est la plus représentée : 341 des 431 occurrences, soit environ les huit dixièmes.

Cependant la proportion de la forme brève est plus forte avec un verbe conjugué sur le radical du présent : 49 *mē* pour 66 *hamē* qui se répartissent selon le tableau suivant.

	Concomitance	Habitude	Durée (limitée)	Itératif
<i>mē</i>	40	6	3	0
<i>hamē</i>	30	5	23	8

Nous voyons que la forme s'abrège le plus souvent avec la valeur de concomitance, c'est-à-dire quand elle est relative à l'énonciation. Nous pouvons alors nous demander si cette tendance n'annoncerait pas son emploi futur dans la formation morphologique du présent de l'indicatif en persan contemporain. N'a-t-on pas recours à ce dernier pour exprimer un présent d'énonciation, aussi bien avec une valeur durative que pour une action ponctuelle et délimitée dans le temps ?

1.3 Fonctions et valeurs

Comme dans d'autres textes persans du XI^e siècle, le morphème a différentes valeurs : durative, marquant la durée limitée⁹, itérative et distributive. Toutes découlent de l'étymologie du morphème : l'adverbe moyen-perse *hamē*, « constamment », « sans cesse », racine que l'on retrouve dans l'adverbe persan *hamīša*, « toujours ». Ces valeurs, le plus souvent renforcées par un adverbe ou un complément temporel (« longtemps », « chaque jour », etc.), se retrouvent dans l'imparfait du persan contemporain. En revanche, nous aimerions nous pencher sur deux autres fonctions du morphème, peu étudiées : marqueur d'habitude et marqueur de concomitance.

1.3.1 Marqueur d'habitude

Dans 12 passages du *TS*, *hamē* a une valeur d'habitude (parfois gnomique). Celle-ci découle des valeurs itérative et durative. Toutes ces formes verbales sont conjuguées sur le radical du présent. Ainsi *īn qalam rā davēt namē bāyad*, « pour ce calame, il ne faut pas d'encrier » (41, 6) ou *az kuštan hēč bāk namē dārand va bē takalluf-u bē nigariš hamē*

⁹ C'est à dessein que nous employons les termes traditionnels de duratif et de durée limitée, préférables ici à celui d'imperfectif, qui fait débat. Cf. Cohen 1989, pp. 73-80.

harb kunand, « ils n'ont aucune peur de tuer et combattent sans cérémonie et sans gloire » (209, 1-2). On le trouve aussi avec le verbe *guftan*, « dire » : *va čunān mē gōyand...*, « et l'on dit ainsi que... » (15, 4) ; *mardumān-i Nišābūr mē gōyand ki...*, « les gens de Nishapur disent que... » (222, 1-2) ; ou pour citer un auteur : *X¹⁰ dīgar hamē gōyad...*, « X dit aussi que... » (17, 12). Or - à l'exception d'une seule occurrence, mais encore est-elle contestable¹¹ -, le morphème *-ē* ne s'adjoit jamais au radical du présent avec cette valeur. L'expression de l'habitude, voire de la vérité générale est donc assignée à *hamē* pour ce temps alors qu'avec le radical du passé, *hamē* indique une durée plus courte que l'habitude marquée par *-ē*.

1.3.2 Marqueur de concomitance

Dans 154 passages, *hamē* est lié à l'idée de concomitance¹². Lorsque le verbe est conjugué sur le radical du passé, *hamē* indique qu'une action était en cours de réalisation au moment où un événement a eu lieu : c'est la valeur progressive. Au présent, le morphème insiste sur l'identité de moment entre l'événement et le fait d'en parler, c'est-à-dire qu'il est lié à l'énonciation, à l'actualisation.

1.3.2.1 Valeur progressive

hamē a la valeur progressive dans 90 passages. Dans certaines occurrences, la concomitance est soulignée par une subordonnée :

- temporelle ou causale introduite par différentes conjonctions comme *ki*, « quand » : *andar miyān-i hāmūnē namāz hamē kard ki firišta-i hamčū ādamē nēkō rūy bā libās az havā āmad*, « il pria dans cette plaine quand un ange semblable à un être humain au beau visage et habillé vint des airs » (45, 13-14) ; ou *čūn*, « quand », « comme » : *čūn X ba Basra rasīd, harb-i jamal hamē kardand*, « quand X fut arrivé à Basra, ils se livraient la bataille du chameau » (84, 13).

¹⁰ Afin de ne pas alourdir les exemples, X correspond au sujet, Y au complément accompagné de *rā* (complément d'objet et complément d'attribution), parfois à l'attribut de l'objet, Z aux autres fonctions.

¹¹ *ba rōzgār-i ō xavārij andar šahr āmadē va ravē ba nazdīk-i [ō]*, « à son époque, les kharidjites entraient dans la ville et allaient auprès de [lui] » (176, 1). La présence de la forme *āmadē* ainsi que d'autres verbes conjugués sur le radical du passé donne à penser que *ravē* est une faute de copie pour *raftē* au radical du passé. C'est aussi ce que suppose Bahār (*TS*, note 1, p. 176). Le sentiment qu'il s'agit d'une erreur est renforcé par le fait qu'on ne rencontre dans aucun texte de cette époque le morphème avec le radical du présent pour l'idée d'habitude. Voir Kozlov 1959, p. 62 et Lazard 1963, pp. 334-336.

¹² Lazard (2001, p. 454) a pointé l'importance de la valeur de concomitance. C'est pourquoi nous regroupons valeur progressive et valeur d'actualisation dans la concomitance.

- relative : *zanān rā dīdam ki [...] bāz mē gaštand*, « je vis des femmes qui [...] s'en retournaient » (64, 21) ; *yakē mard dīdam ki nūr [az ō] tā āsmān hamē bar šud va mahd-i ō rā kinār girifta va bōsa hamē dād*, « je vis un homme [duquel] s'élevait une lumière et qui, ayant mis de côté le berceau, (l')embrassait » (65, 18-19).

- complétive : par exemple, *yak rōz šanīdam ki ō hamē guft*, « un jour j'entendis qu'il disait » (66, 12).

Cependant la concomitance se déduit le plus souvent du contexte, et le verbe à la forme marquée est entouré de verbes conjugués au prétérit, ce qui indique alors qu'une action est en train d'avoir lieu pendant une autre. Par exemple : *bād-i šumāl hamē āmad, bixuft*, « le vent du Nord soufflait, il s'endormit » (9, 10) ; *čūn qulām¹³ bidānistand ki X ō rā qazīb hamē zanad andar āmadand*, « lorsque les serviteurs surent que X était en train de le frapper de sa baguette, ils entrèrent » (139, 2-3) ; *rōzē ba havālī-i savād-i Bust mutinakkir, x^vad va dabīrē az ān-i x^vēš hamē gašt, ba sarā'ē andar šud*, « un jour (qu')il se promenait incognito avec un de ses secrétaires aux environs de Bust, il entra dans une maison » (220, 7-8) ; *yak rōz šarāb hamē x^vard, guft...*, « un jour il était en train de boire du vin, (quand) il dit... » (316, 9).

La langue évoluant, la valeur progressive de *hamē* s'est affaiblie, certainement quand *mi-* est devenu un élément morphologique du système verbal à part entière. Cette valeur progressive, qui n'était alors plus sensible avec l'unique préfixe *mi-*, a été exprimée par la tournure périphrastique formée au moyen du verbe *dāštan*, « avoir », encore en usage en persan contemporain¹⁴.

1.3.2.2 Valeur d'actualisation

Dans 64 passages, *hamē* a une valeur d'actualisation : il a pour fonction d'insister sur la concomitance entre temps de l'énonciation et fait énoncé.

Dans 10 de ces 64 passages, la valeur d'actualisation est renforcée par une indication temporelle :

- l'adverbe *aknūn/kunūn*, « maintenant » : *va kutub-i ēšān x^vāndand va kunūn mē x^vānand*, « ils lurent leurs livres et les lisent (encore) maintenant » (13, 3) ; *dīgar 'ajāyibhā ki dar Sīstān būda ba'zī kunūn mē bīnīm*, « voyons maintenant quelques-unes des autres

¹³ Bahār suggère d'y lire une faute pour le pluriel *qulāmān*. *TS* note 1, p. 139.

¹⁴ Comme le phénomène est en lien avec la place de *hamē* dans le système verbal, il serait intéressant de savoir à quelle époque le changement s'est opéré.

merveilles qui se trouvaient au Sīstān » (13, 16) ; *aknūn az tu hamē isti'ānat x'āhīm*, « maintenant je te demande de l'aide » (175, 7).

- l'adverbe *hanūz*, « encore » : *dīdand ān či dīdand va hanūz mē bīnand*, « ils virent ce qu'ils virent et ils le voient encore » (354, 13).

- le présentatif *īnak*, « voici » : *nāma-i Z rasīd ba hadis-i Fārs ki īnak rāst hamē kunam*, « la lettre de Z arriva à propos du Fārs, (disant) : "Voici que je redresse la situation" » (274, 15-16).

Toutefois dans la plupart des occurrences, la valeur d'actualisation se déduit du contexte. Par exemple : *man guftam ki magari īn ba x'āb hamē bīnam*, « je me dis : "Peut-être suis-je en train de rêver ?" » (63, 7-8) ; *va marā bar īn jāygāh ki tu mē bīnē biguzāštand*, « et ils m'ont fait passer par cet endroit que tu vois » (67, 20-68, 1) ; *X bipursīd ki ō či mē gōyad, tarjumān bāz guft*, « X demanda : "Que dit-il ?", le traducteur (le lui) répéta » (82, 8) ; *ham yakē bēš būda nīst, nuh-i dīgar durōq hamē gōyand*, « il n'y en avait pas plus d'un, les neufs autres sont en train de mentir » (87, 17) ; *va qissa dirāz namē kunam andar hadis-i ō ki kitāb dirāz gardad*, « je ne vais pas (ici) prolonger le récit de sa vie car le livre deviendrait trop long » (324, 6-7).

Cette valeur d'actualisation permet d'entrevoir le fonctionnement ultérieur de *mi-* comme marque du présent de l'indicatif. Avec un verbe conjugué sur le radical du présent, la valeur de concomitance apparaît comme étape entre la valeur durative et l'expression d'un présent ancré dans le réel, qu'il exprime une action qui dure ou une action ponctuelle. En effet nous serions passés d'une action qui se déroule « continuellement », pour reprendre son sens étymologique, à une action qui se réalise au moment où on l'énonce, puis à une action réelle, qu'elle soit actuelle ou gnomique. L'importance du sens de concomitance dans cette évolution se révèle dans l'abrègement de la forme avec le radical du présent, abrègement qui s'effectue davantage avec cette valeur qu'avec les autres.

2. Le morphème *-ē*¹⁵

Dans le *TS*, comme dans d'autres manuscrits de la même époque, le morphème *-ē* a pour fonction d'exprimer une habitude dans le passé et de formuler l'hypothèse irréaliste. Mais il sert également à nommer et à présenter les caractéristiques d'un lieu ou d'une personne, valeurs qui sont toutes deux liées à celle d'habitude.

¹⁵ Nous ne parlerons pas de sa nature : le *TS* ne permet pas de décider si ce morphème est un suffixe ou un enclitique puisqu'il n'est jamais combiné avec les enclitiques personnels.

2.1 Nommer

Dans 22 occurrences, le morphème *-ē* est associé au verbe *guftan*, « dire », « appeler », et à 2 reprises, au verbe *x^vāndan*, « appeler ». Ces emplois servent à nommer des personnes, et parfois des lieux. Par nommer, il faut entendre l'attribution d'un nom propre, ou d'un surnom de type épithète homérique¹⁶.

La personne ou le lieu à nommer est le complément d'objet du verbe ; quant au nom lui-même (ou surnom), il est attribut de l'objet. Par exemple : *va Sīv mard-i mard rā guftandē badān rōzgār*, « et à cette époque, on appelait Sīv le plus courageux des hommes (litt. l'homme de l'homme) » (22, 3) ; *sarā-i Hamdān-i Yahyā ki ō rā Kulūk guftandē*, « la maison de Hamdān-i Yahyā , qu'on appelait Kulūk » (197, 12).

Dans le *TS*, il arrive que *guftan*, « nommer », apparaisse sans le morphème *-ē*. Lorsque le verbe est conjugué sur le radical du présent, il est à la forme *gōyand*¹⁷ puisque le morphème, nous l'avons vu, ne s'ajoute à ce radical que dans un contexte hypothétique. Le verbe *guftan* apparaît également sans *-ē* quand il est conjugué sur le radical du passé, et cela, pour 12 occurrences dans les 200 premières pages du *TS*. Mais dans 6 cas, le schéma syntaxique est différent de celui rencontré avec *-ē*. En effet, à la personne-complément d'objet et au nom-attribut de l'objet, s'ajoutent *badān* ou *az ān* en corrélation avec la conjonction *ki*, d'où l'expression « pour cette raison que ». Nous avons ainsi des formules telles que « on l'appelait Y pour cette raison que... ». Par exemple : *ō rā Y az ān/badān guftand ki*, « on l'appelait Y pour cette raison que » (49, 5 avec *az ān* ; 49, 2-3 avec *badān*). Une seule occurrence avec cette structure est marquée par *-ē* (49, 14-15).

Les 6 autres attestations adoptent une structure identique à celles qui ont *-ē*. Il nous paraît alors difficile de déceler une nuance particulière entre les verbes marqués et non marqués. Dans cet emploi de *-ē* pour nommer, il faut probablement voir moins une règle grammaticale établie qu'une tendance de la langue. En effet, en ramenant les formes marquées à ces mêmes 200 pages, on s'aperçoit qu'elles ne sont que 15 face à 12, preuve manifeste de l'hésitation entre les deux. Une autre hypothèse serait de considérer que la forme non marquée fait référence à la décision ponctuelle, à l'action de nommer : « on l'appela Y », ce qui expliquerait que l'auteur indique la raison du surnom par *badān* ou *az*

¹⁶ Exemple de surnom : *Šēr Labbāda*, « au manteau de lion » (284, 18).

¹⁷ Ainsi 7 occurrences qui toutes concernent des lieux : *TS* 78, 2 ; 79, 1-2 ; 91, 4 ; 140, 9-10 ; 168, 8 ; 180, 6 ; 191, 1.

ān et une subordonnée. Quant à la forme marquée, elle correspondrait à l'usage, à l'habitude que l'on a de surnommer ladite personne par tel ou tel nom : « on l'appelait Y ».

2.2 Caractéristiques

Dans 27 occurrences, le morphème *-ē* indique une qualité ou une propriété et a pour but de caractériser :

- des lieux : par exemple, *āb hamē bar āmadē va rēg-u zar bar āmēxta, čunānki ān rōz ki kamtar hāsil šudē kam az hazār dīnār zar-i sāv nabūdē*, « l'eau coulait, mêlée à du sable et à de l'or si bien que le jour où elle produisait le moins, ce n'était pas moins de mille dinars d'or pur » (17, 5-6) ; *ō rā qal'atē muhkam būd bar sar-i kōh ki sitadan-i ān mumkin našudē*, « il avait une solide forteresse au sommet de la montagne qui était imprenable (litt. « dont la prise n'était pas possible ») » (229, 11-12).

- des personnes : ainsi, *va kasē nabūd andar īn 'ālam ki bā ō tavānistē kōšīdan az šajā'at va farr va haibat ki andar ō būd va būy hamē damīdē az ō x'āstar az būy-i mušk-u kāfūr-u 'ambar*, « et il n'y avait personne au monde qui pût rivaliser avec lui en bravoure, en éclat et en grandeur et il dégageait un parfum plus agréable que celui du musc, du camphre et de l'ambre gris » (53, 2-4) ; *ō rā sarhangē būd ki bā hazār savār barābarī kardē*, « il avait un général qui équivalait à mille cavaliers » (54, 10-11) ; *astārān-u kabūtar dōst dāštē*, « il aimait les mules et les pigeons » (275, 15).

Comme pour nommer, cet emploi de *-ē* constitue un cas particulier de l'expression de l'habitude : la caractérisation d'un lieu ou d'une personne relève de la permanence d'un état et s'inscrit dans une temporalité longue.

2.3 Habitude et hypothèse : un même moyen morphologique ?

Si l'habitude dans le passé et l'hypothèse irréaliste s'expriment toutes deux au moyen du morphème *-ē*, on pourrait avancer que la raison en est étymologique : *-ē* vient du moyen perse *hē* qui remonte à l'iranien ancien **hait*, troisième personne du singulier de l'optatif de la forme enclitique du verbe « être »¹⁸. L'habitude relèverait du sens du verbe « être », donc de la permanence d'un état. L'hypothèse, elle, découlerait de l'origine optative du suffixe.

On peut toutefois y voir une autre explication. Dans plusieurs langues indo-iraniennes modernes, comme le kurmandji, le pashto, le hindi, le népalais ou le bengali,

¹⁸ Kozlov 1959, p. 61 et Lazard 1963, p. 328.

l'irréel et l'habitude sont exprimés avec les mêmes moyens morphologiques¹⁹. Gilbert Lazard en conclut que « cette association exclusive des deux valeurs d'habitude et d'irréel dans le passé suggère une affinité particulière entre les deux notions »²⁰. Nous pourrions alors supposer que ce double emploi est lié à l'aspect inaccompli, donc non borné, de la forme qui exprime l'habitude. Cette forme serait perçue en une partie réelle nette et une partie virtuelle floue, du fait de l'effacement de la limite finale : nous ne savons presque jamais à quel moment prend fin l'habitude. Quand s'expriment l'hypothèse ou le souhait, la partie virtuelle de l'action serait alors privilégiée²¹.

3. Le morphème *bi-*

Les grammaires du persan classique présentent habituellement *bi-* comme un morphème marquant une action semelfactive et ponctuelle, voire perfective²². Colin MacKinnon²³ reprend cette conception en s'appuyant sur les 2593 verbes d'un passage du *Tārīx-i Bal'ami*, texte en prose de la fin du X^e siècle. Nous verrons toutefois qu'elle n'explique pas toutes les occurrences des formes marquées et non marquées : présence de *bi-* avec *hamē* marquant la durée ou la répétition ; quasi-absence de formes marquées avec les verbes composés, etc.

Pour Gilbert Lazard, *bi-* n'a pas de valeur aspectuelle mais joue un rôle syntaxique, il est lié à une « opposition d'emphase ou d'accent »²⁴. Cette idée correspond au terme persan usuel qui désigne ce morphème : *bā-ye ta'kid*, « le *bē-* d'emphase », ou *bā-ye zinat*, « le *bē-* d'ornement »²⁵.

Ces différentes hypothèses montrent que la question du *bi-* reste ouverte. Cela constitue pourtant un enjeu important puisqu'il y va d'une compréhension plus fine du système verbal.

¹⁹ Cf. Lazard 1975. Remarquons que l'imparfait peut d'ailleurs noter ces deux notions en français, dans une certaine mesure (seulement dans la protase, le verbe de l'apodose se conjuguant au conditionnel).

²⁰ Lazard 2001a, p. 416.

²¹ Nous rejoignons ici les réserves de Verstraete (2005, p. 235) sur l'explication "métaphorique" qui veut que « distance in time serving as a model for distance in reality », ne serait-ce que parce qu'en persan classique comme dans d'autres langues, il ne s'agit que d'un passé précis : l'habitude dans le passé.

²² Entre autres, Salemann et Shukovski 1925, p. 59 : il sert à « Spezialisierung der Aussage auf einen Fall » ; Jensen 1931, p. 135 : son sens serait « eine einschränkende, spezialisierende, auch perfektivierende » ; Lambton 1953, p. 161 : *bi-* ajoute au prétérit « a sense of completion or finality ».

²³ MacKinnon 1977, p. 13.

²⁴ Lazard 1963, p. 306. Par emphase, il faut entendre une insistance particulière sur un constituant de la phrase, par intonation ou structure syntaxique.

²⁵ Cf. Bāqer 1340/1961, p. 1.

3.1. Verbes simples et verbes composés

Dans le *Tārīx-i Sīstān*, le morphème *bi-* se rencontre 1907 fois, avec 95 verbes simples différents. On ne rencontre jamais *bi-* avec les verbes simples en fonction attributive ou utilisés comme copule, ou lorsqu'ils sont conjugués à la voix passive.

Pour une très large part, la forme est non marquée avec les verbes composés²⁶. Cependant le morphème *bi-* apparaît avec 22 locutions verbales mais en analysant de près ces locutions, nous nous apercevons que :

- l'élément nominal est déterminé, par le suffixe *-ē* d'indéfini : *zaxmē bikun*, « fais une blessure » (272, 5) ; un démonstratif : *īn š'ir biguft*, « il déclama ce poème » (210, 7-8²⁷) et *īn sulh bikardand*, « ils conclurent cette paix » (283, 21-284, 1) ; par un numéral : *si ta'na bizad*, « il lui fit trois reproches » (76, 1-2) ; par le suffixe *-ē* d'indéfini et un adjectif : *harbē sa'b/saxt bikardand*, « ils livrèrent une rude bataille » ((105, 11) et 10 autres occurrences). Ces expansions à l'élément nominal de la locution ont pour effet de la "délexicaliser"²⁸.

- d'autres locutions doivent se décomposer en un verbe et son complément d'objet : *gardan zadan*, « décapiter », est analysable en « couper le cou » puisque *zadan* a aussi ce sens de « couper »²⁹ ; *namāz guzārdan*, « prier », en « accomplir la prière ». Ce qui deviendra par la suite locution n'est au moment de la rédaction du *TS* qu'en voie de lexicalisation. Cela explique pourquoi la présence de *bi-* est encore possible avec ces verbes.

Comme le morphème est absent avec les locutions verbales, nous ne pouvons souscrire à l'idée de MacKinnon³⁰, selon qui *bi-* a une valeur perfective. Sans fournir d'explication, l'auteur remarque seulement l'absence du morphème avec les verbes composés et sa présence lorsque l'élément nominal de la locution est déterminé. Nous ne comprenons pas pourquoi le verbe simple n'aurait pas besoin d'une précision définie pour

²⁶ On peut rapprocher cet usage de l'emploi contemporain de *be-* où le morphème est facultatif avec les verbes composés, notamment avec *kardan*, « faire ». Cf. Lazard 2006, pp. 133 et 283 (il s'agit là d'une des caractéristiques des verbes composés).

²⁷ Nous avons dans cette même page *š'ir guftandē*, « il disait des poèmes » (210, 4), sans expansion à l'élément nominal.

²⁸ Par "délexicaliser", nous entendons le fait que l'ajout d'un élément casse la locution en un verbe simple et son complément d'objet. Ainsi en français à côté de la locution « faire signe », sans article, existe « faire un grand signe » ou « faire un signe d'adieu », avec le verbe « faire » et son complément d'objet ; ou plus proche d'un des exemples persans, « livrer bataille » et « livrer une rude bataille ».

²⁹ Par exemple, article *zadan* dans Dehxodā 1946, vol. XVIII, p. 300 : *bā meqrāz buridan*, « couper avec des ciseaux », *pirāstan*, « émonder ». D'ailleurs Steingass (1892) ne donne pas *gardan zadan* comme un composé.

³⁰ MacKinnon 1977, pp. 16 et 22.

être à la forme marquée alors qu'elle serait nécessaire pour les locutions. En outre, si on le suit, alors pourquoi cette valeur perfective ne concernerait que les verbes simples ?

3.2. Fonctions et valeurs

En nous appuyant sur de très nombreux exemples tirés des 200 premières pages du *TS*, nous chercherons à démontrer que *bi-* est lié à la place qu'occupe le verbe dans le rhème³¹. Lorsque le verbe est très informatif, la forme serait marquée, et non marquée dans le cas contraire³². Cela dépendrait donc de la présence ou non de certains compléments dans la phrase. Ces compléments qui ont une incidence sur *bi-* sont de natures diverses selon la signification du verbe : complément de lieu pour les verbes de déplacement, complément d'attribution pour les verbes d'action avec un déplacement d'objet, etc. Pour mener à bien cette démonstration, nous étudierons les verbes en les regroupant par sens³³.

3.2.1 Verbes de déplacement

Les verbes de déplacement sont toujours à la forme marquée lorsqu'aucune destination n'est précisée, qu'il y ait ou non d'autres compléments dans la proposition. Pour expliquer cette exclusion réciproque, MacKinnon³⁴ se fonde sur le sens directionnel du préverbe moyen-perse *bē-*, « hors de », que l'on retrouve dans le persan *bērūn*, « extérieur », « dehors ». Cependant, même si ce sens joue un rôle avec les verbes de déplacement et qu'il est alors normal que *bi-* exclue d'autres préverbes, cela n'implique pas que l'on ne puisse pas utiliser le morphème avec un complément de lieu : en effet, une phrase peut mentionner un déplacement « hors d'un lieu » vers un autre. L'utilisation de *bi-* semble liée à la place du verbe dans le rhème, et non à l'aspect.

Par exemple, *āmadan*, « venir », est marqué en position isolée : *va biyāmad*, « et il vint » (63, 13) ; *guft biyā*, « il dit : "Viens" » (69, 7). De plus les compléments autres que la direction n'excluent pas le morphème. Ainsi un complément temporel : *andar šab panj mard az xavārij biyāmadand*, « dans la nuit cinq des kharidjites vinrent » (126, 4-5) ; de provenance : *X az Bust biyāmad*, « X était venu de Bust » (173, 9) ; comitatif : *bā sipāh*

³¹ On entend simplement par rhème la partie de l'énoncé qui apporte une information nouvelle sur le thème.

³² Le fait n'est pas si surprenant : en Afrique de l'ouest, dans les langues du groupe atlantique - peul, wolof et sérère-, il existe un indice de focalisation dans la flexion verbale (absence de focalisation, sujet, complément ou verbe focalisé). Cf. Creissels 1995, pp. 178-179.

³³ Pour chaque type de verbes, nous en avons retenu un ou deux avec quelques exemples, que bien d'autres confirmeraient.

³⁴ MacKinnon 1977, p. 16.

biyāmad, « il vint avec l'armée » (110, 9) ; final : *bar xarāj biyāmad*, « il vint pour la collecte d'impôt » (153, 15-16).

Certes, si, pour des raisons stylistiques, l'énonciateur veut focaliser sur le verbe, on trouve le morphème : *tā ō injā biyāyad*, « jusqu'à ce qu'il vienne ici » (6, 4). Le contexte nous apprend que le roi de Chine refuse de venir sur l'ordre de Fereydun. Ce dernier lui envoie alors une lettre lui intimant l'ordre de « venir ici ». Ladite situation relève de l'emphase, c'est-à-dire de la visée communicative et donc de la place que l'énonciateur veut attribuer au verbe dans la phrase, sans plus se conformer ici à des règles grammaticales.

Quand une destination est précisée, le verbe n'est pas marqué : avec un lieu *va zānjā ba Sīstān āmad*, « et de là, il vint au Sīstān » (6, 7) ; ou avec une personne : *ba nazdīk-i ō āmad*, « il vint auprès de lui » (9, 11). Les attestations de ce type sont très nombreuses.

L'auteur hésite entre forme marquée ou forme non marquée lorsque :

- la destination est imprécise : « à la suite » ou « à la poursuite de quelqu'un », avec *bi-* dans *bāz x'ad bar asar biyāmad*, « de nouveau, il vint à (s)a poursuite en personne » (155, 14) ; mais sans *bi-* dans *šumā bar asar hamē āyēd*, « continuez de (me) suivre » (86, 11). Nous retrouvons le même phénomène avec *ba tāxtan*, *ba harb*, « à l'attaque ». En effet des expressions comme « aller à l'attaque », « aller à la poursuite de quelqu'un », constituent un cas limite de complément de lieu et expliquent ainsi le flottement dans l'utilisation du morphème.

- la destination est indiquée après le verbe : avec *bi-* dans *X biyāmad ba Sīstān*, « X vint au Sīstān » (91, 8) ; *xavārij biyāmad[and] ba dar-i qasaba*, « les kharidjites vin[ren]t aux portes du bourg » (157, 5) ; et sans *bi-* dans *X ba xalīfatī-i ō āmad ba Sīstān*, « X vint dans sa fonction au Sīstān » (143, 6). Dans les cas où la destination est rejetée après le verbe, ce complément de lieu n'étant pas à la place attendue, la structure de la phrase est perturbée. On peut ainsi supposer que l'auteur focalise ou non sur ce complément.

Lorsque le sujet de « venir » n'est pas un être animé (« venir » alors employé au sens figuré), il est à la forme non marquée : *āvāz āmad*, « un son vint » (43, 5) ; *Y rā gāh-i raftan āmad*, « le moment de partir vint pour Y » (52, 14). Si l'on considère que dans ces occurrences, le verbe n'évoque pas un déplacement physique réel et par conséquent qu'il est peu informatif, on comprend alors qu'il ne constitue pas l'élément central de la phrase,

et donc, qu'il n'est pas marqué. Il pourrait toutefois y avoir une exception : *ĉūn īn āyat biyāmad*, « quand vint ce verset » (35, 3). Mais ne nous trompons pas, la conception religieuse de la venue du Coran sur terre considère que le déplacement a physiquement eu lieu (il suffit de penser au terme *nuzūl*, « descente », pour parler de la révélation du Coran).

On retrouve ce phénomène avec le verbe *uftādan*, « tomber ». Les occurrences sans *bi-* de ce verbe renvoient toujours au verbe « tomber » dans le sens figuré de « s'abattre », avec un sujet abstrait. Ainsi *āxir sulh uftād*, « finalement la paix "tomba" » (27, 5-6) ; *āxir harbē uftād*, « finalement une bataille "tomba" » (170, 14) ; *dīgar rōz andar mastī ō rā ishāl uftād*, « le lendemain, dans son ivresse, il lui "tomba" une dysenterie » (96, 6). Or ces 3 attestations contredisent la théorie de MacKinnon selon qui, rappelons-le, la forme serait marquée lorsque l'action est ponctuelle et temporellement limitée. Ici les termes *āxir*, « finalement », auxquels s'ajoutent dans le deuxième exemple le suffixe *-ē* d'indéfini (autre critère de marquage pour l'auteur) et *dīgar rōz*, « le lendemain », dans la troisième occurrence, ne fournissent-ils pas une indication temporelle, supposant une action ponctuelle sans pour autant que le verbe soit marqué ?

3.2.2 Verbes indiquant une station ou une position

Pour les verbes de position, *nišastan*, « être assis », par exemple, l'hésitation entre la présence ou l'absence du morphème peut s'interpréter comme étant liée au caractère plus ou moins informatif du verbe. Ainsi avec un complément de lieu, *nišastan* :

- sans *bi-*, désigne l'action simple de s'asseoir, dans un endroit prévu à cet effet. L'élément très informatif est ici le lieu où s'accomplit cette action banale. Ainsi *rōz-i šamba nišast andar Saqifa-i Banī Sa'ada*, « le samedi, il s'assit dans la *Saqifa* des Banī Sa'ada » (72, 2).

- avec *bi-*, marque que l'action de s'asseoir n'était pas attendue en un lieu incongru ou du moins inhabituel : *farā sar-i pidar binišast*, « il s'assit auprès de la tête de son père » (48, 11), or ce dernier est mort ; *bar ānjā binišast*, « il s'assit là » (82, 2-3). *Bar*, « sur », renvoie au fait que Rabī' s'assied sur un monticule de cadavres. C'est le verbe qui est ici très informatif (« il fit bien l'action de s'asseoir ») puisque l'on n'imaginait pas que cette action puisse se réaliser dans des conditions telles.

3.2.3 Verbes d'action avec un déplacement d'objet ou de personne

Prenons comme exemple *dādan*, « donner » : la présence ou l'absence du morphème paraît conditionnée par l'absence ou la présence du destinataire.

Entre autres occurrences, un passage permet de bien voir l'utilisation de *bi-* puisqu'il fait alterner le verbe *dādan* à la forme marquée et à la forme non marquée : à 5 reprises, le verbe *dādan* apparaît ; 3 fois avec *bi-*, sans destinataire : *hazār dīnār-i dīgar bidah*, « donne mille autres dinars » ((145, 13), (145, 16), (146, 3)) ; et 2 fois sans *bi-* avec le destinataire exprimé : *hazār dīnār dah ō rā* et *hazār dīnār-i dīgar farā ō dah*, « donne-lui mille (autres) dinars » ((145, 10), (146, 9)). Quand le bénéficiaire est omis, c'est qu'il est de moindre importance, seule l'action - le don - importe.

3.2.4 Verbes d'action violente

Le contenu sémantique de certains verbes fait tout de suite d'eux les éléments centraux de la phrase, ce que précisément le *bi-* indique. Ainsi *gurēxtan*, « s'enfuir » : dans la moitié de l'ouvrage étudiée, le verbe *gurēxtan* n'est attesté qu'une seule fois sans *bi-*, au participe passé, dans *hama mardum gurēxta*, « tous les gens enfuis » (187, 7). Dans les 10 autres occurrences, il est employé avec *bi-*. Le verbe « s'enfuir » a un sens bien plus fort qu'un simple verbe de déplacement, et il n'appelle pas nécessairement de destination précise³⁵.

Il en va de même pour les actions violentes, ou pour la distinction entre *dāštan*, « tenir », par rapport à « avoir », et *būdan*, « rester », face au sens plus faible d'« être ».

Ainsi *kuštan*, « tuer », est le plus souvent employé avec *bi-*, même avec un complément d'objet, marqué par *rā* : *hama rā bikušt*, « il les tua tous » (19, 3) ; *pidar-am rā bikuštē*, « tu as tué mon père » (48, 8) ; *ān xavārij rā bikušt*, « il tua ces kharidjites » (147, 6) ; ou non : *bisyār bikušt tā bīst*, « il en tua beaucoup jusqu'à vingt (personnes) » (87, 7) ; *xavārij bisyār mardum az ēšān bikuštand*, « les kharidjites tuèrent de nombreuses personnes parmi eux » (156, 11-12) par exemple.

Mais dans 7 attestations de *kuštan* sans *bi-*, nous avons une mise en valeur du complément d'objet ou d'un autre élément, rendant le verbe moins informatif et donc non marqué. Ce phénomène est d'ordre stylistique et accrédite la théorie de l'emphase, qui ne constitue au fond qu'un cas particulier dans la théorie plus large de la place du verbe dans la phrase. En effet lorsque l'auteur veut insister sur un élément de la phrase autre que le verbe, il ne marque pas ce dernier par *bi-*, ce qui le rend moins important dans le rhème. Ainsi *x'ēštan rā talab tā tu rā kušad*, « sauve-toi avant qu'il ne te tue » (68, 12) : le

³⁵ Si l'auteur veut exprimer une direction, il l'indique dans la proposition suivante, presque toujours avec le verbe *šudan*, « aller » : *X bigurēxt va ba Makka šud*, « X s'enfuit et alla à La Mecque » (185, 6).

locuteur insiste sur le fait que c'est son interlocuteur lui-même qui est en danger ; *barādar-i marā xavārij kušta-and*, « ce sont les kharidjites qui ont tué mon frère » (197, 1) : focalisation sur le sujet, placé immédiatement devant le groupe verbal³⁶.

De même, dans la majorité des emplois, *murdan*³⁷ est à la forme marquée : *biyuftād va bimurd*, « il tomba et mourut » (88, 10) ; *X ba Basra bimurd*, « X mourut à Basra » (108, 9). Dans 1 attestation, le complément de lieu est l'élément le plus informatif : *gurōhē gōyand ba savād-i Urdun murd*, « d'autres disent que c'est en Jordanie qu'il mourut » (125, 9). En effet le lieu de décès du personnage est contesté : à Balqā en Syrie pour les premiers (juste avant notre extrait) ; en Jordanie pour les autres.

Les verbes d'action violente sont le plus souvent à la forme marquée. En effet, par leur sens, ces verbes sont toujours très informatifs et constituent ainsi l'élément central du rhème. De plus, les phrases où ils se rencontrent se réduisent souvent à un énoncé minimal irréductible : l'action proprement dite, l'agent et le patient.

3.2.5 Verbes de déclaration

Guftan, « dire », est à la forme marquée quand il est en position isolée : *čūn biguft va...*, « quand il parla et... » (8, 2) ; *mustaxrij biguft*, « le collecteur d'impôt parla » (128, 3) ; *bigōy*, « parle » (171, 9) ; ou avec un complément d'objet : *va axbār-i Narīman-u Sām-u Dastān, x'ad ba Šāhnāma bigōyad ki ba tigrār hājat nayāyad*, « il dit lui-même les récits de Narīman, Sām et Dastān dans le Šāhnāma de telle sorte que ce n'est pas nécessaire de (les) répéter » (7, 8-9) ; *īn biguft*, « il dit ceci » (7, 14) ; parfois avec le destinataire exprimé : *har čī az 'ajāyibhā-i kār-i x'ēš pidar rā biguftē*, « il disait à son père tous les événements extraordinaires qui lui arrivaient » (57, 20). Ici encore, tout porte à croire que le marquage est lié à la structure de la phrase et à ses différents composants, à savoir que *guftan*, « dire », est à la forme marquée lorsqu'il est centre rhématique.

Il est employé sans *bi-* quand il introduit un discours direct, c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas l'élément le plus important. Cela se produit dans de très nombreuses occurrences : *va čūnīn gōyand ki...*, « et ils disent ainsi : "... » (16, 8) ; *guftā, agar bar ān*

³⁶ Ainsi que d'autres exemples : *Zahhāk [...] āzādagān-i jahān rā hamē kušad*, « Zahhāk [...] tue les hommes libres du monde » (3, 10) : « ce sont les hommes libres du monde que Zahhāk (ose) tuer » ; *har čī narīna yāft andar Turkistān hamē kušt*, « chaque (être) de sexe masculin qu'il trouvait au Turkistān, il (le) tuait » (36, 2-3) : insistance sur l'étendue du massacre ; *bisyār az musulmānān kuštand*, « ils tuèrent beaucoup de musulmans » (80, 5) ; *bisyār kuffār kušt*, « il tua beaucoup d'infidèles » (114, 1) : *bisyār* est très informatif (« c'est beaucoup de... qu'il tua ») ; *andar haram mardum hamē kušt*, « il tuait les gens dans le sanctuaire (de La Mecque) » (107, 10) : mise en valeur du lieu où la personne ose commettre son acte.

³⁷ « Mourir » n'est pas à proprement parler une action violente mais plutôt un résultat, souvent ici d'une action violente. Néanmoins il fonctionne comme les verbes d'action violente.

jumla..., « il dit : "Si de cette manière... » (87, 18) ; parfois le destinataire de ces paroles est exprimé : *X ō rā guft īn nabāyist kard*, « X lui dit : "Il ne faut pas faire ceci" » (196, 15).

Cette fois-ci avec le marquage, nous retrouvons le même phénomène d'ordre stylistique que nous avons rencontré avec *kuštan*, dans 6 occurrences de *guftan* avec *bi-*. Dans chacune, le verbe « dire », même s'il introduit le discours direct, est particulièrement important. Par exemple, *va andar ān šab hama sutūrān ki andar Quraiš būdand ba zabānē fasīh biguftand bā xudāvandān ki...*, « cette nuit-là, toutes les bêtes de somme appartenant aux Quraishites dirent à leurs maîtres dans une langue éloquente que... » (59, 16-60, 1) : comme on est loin de s'attendre à ce que des animaux soient des locuteurs, le marquage n'a pas d'autre vocation ici que celle d'insister sur ce fait extraordinaire ; *bigōyand ki ō māhī-ast*, « ils diront qu'il est le destructeur » (62, 3) : il s'agit ici d'un blasphème puisque l'on parle de Muhammad (« ils oseront dire... »)³⁸. Dans tous ces exemples, l'énonciateur veut convaincre de la véracité de l'acte de « dire », tant le sens de la phrase en dépend. Et en le marquant par *bi-*, il en fait l'élément essentiel de la phrase, ce qui serait rendu par un moyen lexical dans la traduction, « oser dire » par exemple. C'est également le cas dans une occurrence du verbe *farmūdan*, « ordonner » : *Havvā rā bifarmūdē tā hamčunān kardē*, « il ordonnait à Eve de faire pareil » (40, 7). Il y a ici focalisation sur le prédicat « ordonner », acte étrange et donc très informatif dans un contexte amoureux.

Les verbes de déclaration sont employés avec *bi-* en position isolée ou avec un complément d'objet : ils sont alors le centre du rhème, ceci explique le marquage. Lorsque le verbe introduit le discours direct, il est peu informatif et n'est donc pas marqué.

3.2.6 Verbes de perception et d'opinion

Pour les verbes de perception et d'opinion également, l'importance du verbe dans le rhème est soulignée par le morphème *bi-*. Ainsi *dīdan*, « voir » : *malī'ka bidīdand*, « les anges (le) virent » (43, 4) ; *jahānīān ō rā bidīdand*, « les mortels le virent » (10, 5) ; *ān čī bidīdīm*, « ce que nous vîmes » (38, 13) ; *čūn Y rā bidīd*, « quand il vit Y » (54, 12) ; *čūn xatt-u šī'r-i ō bidīd*, *xijil mānd*, « quand il vit son écriture et son poème, il resta honteux » (102, 7).

³⁸ Également dans ces exemples : *X gōyad va andar kitāb-i Ibundahštī-i gabragān nīz bigōyad ki...*, « X dit et on dit aussi dans le livre *Bundahišn* des zoroastriens que... » (17, 3-4) : le fait est avéré puisqu'il est rapporté par une autre source (rôle de *nīz*, « aussi ») tandis que le premier, *gōyad*, est une simple assertion, donc à la forme non marquée ; *biyā tā tu rā jāyē baram ki tu rā bigōyand ki ō kujā-ast*, « viens que je t'amène en un lieu où l'on te dira où il est » (69, 7) : la révélation est importante pour la jeune femme qui ne sait pas où est parti l'enfant Muhammad ; *či bāšad agar bigōyē ki ō kujā-ast ?*, « que se passera-t-il si tu dis : "Où est-il ?" » (70, 9) : le *bi-* serait ici lié à l'idée d'« oser dire » ; *andar pēš-i Z bigōy ki X jān bidād*, « dis devant Z que X est mort » (128, 2-3) : rôle important de l'annonce de cette mort.

Ce qui distingue ces occurrences de celles où il y a complément d'objet et attribut de l'objet (par exemple, *hama čirāqhā dīdē furō kardā*, « il vit toutes les lampes éteintes » (47, 2) ; *darhā-i āsmān gušāda dīdam*, « je vis les portes du ciel ouvertes » (48, 2)), c'est que dans ces dernières, le verbe n'a qu'un rôle secondaire dans la structure de la phrase. Ce qui prime, c'est avant tout le lien syntaxique entre le complément d'objet et son attribut.

Avec *yāftan*, « trouver », « obtenir », cette importance de la syntaxe se retrouve dans les exemples suivants : *musulmānān bisyār qanā'im yāftand*, « les musulmans acquièrent beaucoup de butin » (106, 2). Dans l'exemple suivant (154, 10), l'ordre des mots est différent : *qanā'im bisyār biyāft*. Dans la première phrase, *bisyār* détermine le nom *qanā'im*, le complément d'objet est mis en relief et devient l'élément le plus informatif de la phrase « c'est beaucoup de butin que... » ; alors que *bisyār* est adverbe dans la deuxième occurrence et vient renforcer le verbe, le rendant ainsi encore plus informatif. Or on constate que ces deux exemples ne varient en rien sur le plan de l'accentuation ou sur l'idée de perfectivité. Il semble bien qu'il faille alors se situer au niveau syntaxique pour les interpréter.

Nous y voyons une confirmation avec *x^vāstan*, « vouloir ». Lorsqu'il est employé avec l'infinitif apocopé³⁹, il est à la forme :

- marquée pour accompagner la volition car le verbe est alors très informatif : *īn pīsar rā maqām-u xāna-i harām bi^vxāham namūd*, « je veux montrer à mon fils les lieux saints et la Ka'aba » (48, 6) ; *ānjā ki man bi^vxāham āmad*, « là où je veux aller » (199, 3).

- non marquée pour indiquer le futur, le verbe ayant seulement un rôle d'auxiliaire : *man šahrē banā x^vāham kard badīn rōzgār ki...*, « je construirai une ville à cette époque où... » (3, 9) ; *marg-i Isfandyār bar dast-i Rustam x^vāhad būd*, « la mort d'Isfandyār sera entre les mains de Rustam » (34, 2-3) ; *az pas-i aknūn čī x^vāhad rasīd ?*, « après cela qu'arrivera-t-il ? » (69, 10) ; *aknūn bāz nau qārat x^vāhad kard*, « maintenant il va de nouveau piller » (198, 12-13).

A l'époque du *TS*, il ne s'agit encore que d'une tendance de la langue, mais qui se confirmera en persan contemporain avec un autre morphème : *mi* se préfixe à *x^vāstan* pour la volition mais est absent au futur.

3.3 *bi-* : indice de rhématicité

³⁹ *x^vāstan* a alors deux emplois : expression de la volition et auxiliaire du futur.

Notre hypothèse de départ était que *bi-* est préfixé au verbe quand celui-ci est très informatif et occupe la place centrale du rhème. Celle-ci a pu être vérifiée dans les emplois du morphème dans le *TS*.

Dans les locutions verbales, l'absence du morphème s'explique par le fait que l'élément nominal de la locution occupe la place centrale du rhème et que le verbe proprement dit est peu informatif et ne sert que de verbe support.

Il est aussi logique que l'on ne rencontre jamais *bi-* avec les verbes simples lorsqu'ils sont en fonction attributive : l'attribut (du sujet comme de l'objet) est alors l'élément central du rhème et le verbe est de nouveau peu informatif. Il en va de même pour les phrases existentielles du type « il vint une nouvelle », « il arriva la paix » où le terme le plus important est « nouvelle » ou « paix » et où le verbe n'est qu'un outil pour composer la phrase.

Notre analyse a aussi l'avantage d'expliquer les différentes théories exposées ci-dessus :

- l'idée d'action ponctuelle, voire d'action perfective a pu découler du fait que, *bi-* indiquant que le verbe est l'élément central de la phrase, cela aura donné l'impression d'une action unique et ponctuelle. Mais l'étude d'un nombre important d'occurrences⁴⁰ a montré qu'il existe des actions ponctuelles avec un verbe non marqué et inversement, que des verbes marqués expriment une action durative.

- l'explication traditionnelle d'emphase était une considération stylistique plus proche de notre hypothèse mais elle réduisait le rôle de *bi-* à une simple possibilité offerte à l'auteur, sans règle véritablement définie. Or cette théorie de l'emphase apparaît en fin de compte comme un cas particulier de celle d'indice de rhématicité : dans quelques occurrences, l'énonciateur choisit de faire du verbe le centre rhématique et emploie alors la forme marquée. Le marquage s'inscrit ici dans une visée communicative d'emphase, de mise en relief d'un élément : le verbe.

- l'idée de l'accent sur *bi-* se heurtait à des réalités linguistiques actuelles. Ainsi, dans des parlers contemporains du Khurāsān, l'accent porte sur *raft* dans le prétérit *beraft* et non sur le préfixe⁴¹. Est-il possible que l'accent se soit déplacé au fil des siècles ? Cela est peu probable. On pourrait certes objecter qu'en persan contemporain, *be-*, marqueur du subjonctif, porte l'accent. Mais notre premier cas de figure - Khurāsān - est plus proche du

⁴⁰ Pour des raisons évidentes, nous n'avons pu reproduire ici toutes les occurrences qui soulignent le rôle de *bi-*.

⁴¹ Voir de nombreuses attestations dans Lazard 1995, pp. 147-153.

texte du *TS* puisque, dans les parlers du Khurāsān comme dans le persan du *TS*, *bi-/be-* accompagne à l'identique des formes de prétérit.

En persan archaïque, sur le plan de la sémantique, nous pouvons envisager le rôle de *bi-* comme une solution morphologique là où nous constatons une solution lexicale dans d'autres langues : l'opposition entre la forme non marquée, *raft*, et la forme marquée, *biraft*, est rendue en français par celle entre « aller quelque part » et « partir », ou celle entre *guft* et *biguft* par « dire quelque chose » et « parler ».

4. La combinaison des morphèmes

L'étude de la combinaison des morphèmes entre eux, et des morphèmes avec la négation confirme les différentes valeurs que nous leur avons attribuées. Comme leur nature et leur fonction sont très différentes, la cooccurrence de *bi-* et *-ē* ne soulève pas de remarques particulières.

4.1 *hamē* et *-ē*

Dans le *Tārīx-i Sīstān*, 16 formes verbales (dont 1 restituée par Bahār, *TS* 160, 15) présentent l'association des morphèmes *hamē* et *-ē*. Dans toutes, la valeur de l'un s'ajoute à celle de l'autre, sans redondance. Par exemple : habitude avec *-ē* et valeur itérative de *hamē* dans *hama rōz Y₁ rā va Y₂ rā hajv hamē kardē*, « chaque jour il composait des satires contre Y₁ et Y₂ » (95, 12-13); *hamē* a une valeur itérative et *-ē* une valeur hypothétique dans *agar marā dīnār būdē va tu hamčunīn tā hazār bait hamē guftē har baitē rā hazār dīnār hamē dādamē*, « si j'avais des dinars et que tu déclamais mille vers de cette qualité, pour chaque vers, je te donnerais mille dinars » (146, 10-11). Nous ne pouvons donc suivre Seddiqiyān⁴² qui voit dans le suffixe *-ē* la même valeur durative que pour *hamē*. Les deux morphèmes ont bien des valeurs distinctes.

4.2 *hamē* et *bi-*

Le texte ne présente que 5 (ou 6 selon le manuscrit de Tbilissi)⁴³ formes verbales où *hamē* et *bi-* sont combinés.

⁴² Seddiqiyān 1383/2004, pp. 77-78.

⁴³ *badīn rōzgār ki Zahhāk hama jahān hamē vērān kunad va āzādagān-i jahān rā hamē (bi)kušad* (*bi-* seulement dans le manuscrit de Tbilissi) *va az jahān ba jādū'ī hamē bar kanad*, « à cette époque où Zahhāk détruit le monde dans son entier, tue les hommes libres du monde et les arrache au monde par sorcellerie » (3, 9-10); *ba havā andar davāzdah farsang hamē bišud*, « (une source) coulait à l'air libre sur douze

Dans ces attestations, *bi-* est toujours accroché au verbe et (*ha*)*mē* le précède, ce qui renforce l'impression que *bi-* s'inscrit plus dans le système verbal que *hamē*, qui, lui, reste à la périphérie.

La combinaison de ces deux morphèmes suppose également qu'ils ne s'opposent pas puisqu'ils ne s'excluent pas. La thèse de MacKinnon est ici encore discutée puisqu'il les présente comme deux éléments aspectuels opposés, l'un indiquant une durée, l'autre une action ponctuelle bien délimitée, ce qui impliquerait de fait leur exclusion mutuelle. Or Gilbert Lazard⁴⁴ relève de nombreuses occurrences de co-usage des deux morphèmes dans les textes de l'époque, dont le *Tārīx-i Bal'ami* - qui a servi de base d'étude à MacKinnon. Il est vrai que ce dernier précise que *hamē* « generally do not occur with *bi-* »⁴⁵ et n'en fait pas une règle absolue. Il n'en demeure pas moins que les trop nombreuses attestations dans les textes de l'époque contredisent son expression « generally ».

Néanmoins une tendance se fait jour : dans le *TS*, on aurait attendu le morphème *bi-* dans certaines occurrences où *hamē* était déjà présent avec les verbes d'action violente *bastan*, *zadan* et *harb kardan* et avec les verbes de déclaration et de perception *guftan* et *x^vardan*. Cela donne le sentiment que *bi-* n'était plus obligatoire dans ces cas. Nous pouvons penser que, même si ce n'est pas là sa fonction première, la présence de *hamē* soulignait déjà le caractère très informatif du verbe, rendant de fait *bi-* facultatif. Or si nous observons les occurrences où *hamē* semble exclure *bi-*, la valeur progressive y est très importante. Par exemple : *X ō rā qazīb hamē zanad*, « X est en train de le frapper de sa baguette » (139, 2-3) : sur l'ordre de leur maître, l'action est ici le signal qu'attendent les serviteurs pour intervenir. L'énonciateur focaliserait donc sur cette valeur de concomitance.

4.3 Les morphèmes et la négation

Les occurrences où apparaissent les morphèmes combinés avec la négation ne sont pas nombreuses mais sont cependant dignes d'attention pour notre connaissance de *hamē* et de *bi-*. Pour *-ē*, la négation ne modifie en rien l'emploi et la valeur du morphème.

parasanges » (14, 2) ; *X guft ki banda mē biravad*, « X dit : "Je vais partir" » (265, 1) ; *ki man andar maukib-i tu sad hazār savār-u dah hazār qulām mē bitavānam dīd*, « car je peux (supporter de) voir cent mille cavaliers et dix mille serviteurs dans ton escorte » (270, 8-9) ; *va x^vad bar asar hamē bix^vāst raft*, « et il voulut continuer d'aller » (274, 2-3) où l'on peut penser qu'ils ne marquent pas le même verbe (*bi-* avec *x^vāstan* et *hamē* avec *raftan*) ; *va zān bāng-i tablhā va būqhā-i bisyār yārān-i Z hamē bigurēxtand*, « à cause de ce bruit des nombreux tambours et trompettes, les partisans de Z prirent la fuite » (289, 7).

⁴⁴ Lazard 1963, p. 278.

⁴⁵ MacKinnon 1977, p. 19.

4.3.1 *hamē* et négation

Dans le *TS*, 19 formes verbales avec *hamē* sont à la forme négative :

- 15 attestations ont la forme *namē* suivie du verbe conjugué sur le radical du présent ou du passé. La négation semble donc avoir une influence sur l'abrègement de la forme.

- 4 occurrences différentes présentent la forme longue, *hamē* : *pēš dastī hamē nakard* (88, 6-7) ; *hamē nayāmad* ((138, 1-2), (273, 13-14)) et *hamē bas nayāyand* (173, 3). Pour les 3 dernières occurrences, on peut supposer que l'usage de la forme longue évitait le *hiatus namē āmad*, pour les exemples (138, 1-2) et (273, 13-14) et que l'habitude de l'auteur de traiter ainsi le verbe *āmadan* s'est étendue à ses composés (173, 3). En effet, dans le texte, aucune autre forme verbale marquée par *hamē* et niée ne commence par un phonème vocalique.

4.3.2 *bi-* et négation

La négation ne s'ajoute à *bi-* que dans 1 occurrence : *ō rā binaguzāšand*, « ils ne le laissèrent pas » (110, 2). Mais dans son introduction⁴⁶, Bahār affirme que, contrairement aux autres textes de la même époque, le *TS* n'en contient aucune. Gilbert Lazard⁴⁷ cite beaucoup d'attestations de ces autres ouvrages et écrit que *bi-* est « usuellement cumulé avec la négation *na-*, que normalement il précède. »

Si l'on admet avec MacKinnon⁴⁸ que la négation exclut le plus souvent *bi-*, comme cela semble être le cas dans le *TS*, cela n'est pas incompatible avec le rôle que nous avons attribué à *bi-* : le fait même de nier le verbe lui enlève sa place prépondérante dans le rhème et lui assigne une place secondaire. D'ailleurs, Gilbert Lazard pense qu'avec la négation, « *bi-* semble avoir pour fonction de renforcer moins le verbe que la négation » et indique qu'« avec la négation, *bi-* est facultatif »⁴⁹. Si, dans les énoncés négatifs, *bi-* est facultatif et que l'énonciateur a recours à ce marqueur pour renforcer la négation, on peut alors estimer que *bi-* sert à focaliser sur la modalité négative et non plus sur le verbe. La négation devient le centre rhématique. Il est d'ailleurs à noter qu'elle est accentuée en persan contemporain.

⁴⁶ *TS*, p. XXI.

⁴⁷ Lazard 1963, p. 277.

⁴⁸ MacKinnon 1977, p. 23.

⁴⁹ Lazard 1963, p. 323.

Ne peut-on pas voir alors dans l'usage actuel de l'exclusion d'un élément par l'autre la survivance de ce premier état de langue lors même que *bi-* avait changé de fonction pour devenir un marqueur modal ?

Conclusion

Notre étude a porté sur un texte du XI^e siècle, le *Tārīx-i Sīstān*, et à cette époque, la langue n'est pas encore unifiée. Les constats que nous avons dressés reflètent des modèles possibles de la langue et, bien entendu, ne peuvent être érigés en absolus valables pour tous les textes rédigés en persan archaïque. Il ne s'agit que de tendances que l'on retrouve intégralement ou partiellement dans ces autres ouvrages. Mais ces tendances nous permettent de repérer des jalons dans l'évolution du système verbal.

Les fonctions très diverses de ces trois morphèmes ne se situent pas sur le même plan : *hamē* et *-ē* relèvent de la catégorie de l'aspect quand *bi-* a un rôle lié au thème et se place donc au niveau énonciatif-hiérarchique⁵⁰.

Les différentes valeurs de *hamē* sont attachées à l'idée de continuité, contenue dans son sens étymologique « sans cesse », « constamment ». Ainsi selon les occurrences, il marque la durée de l'action, sa répétition ou la concomitance. Et nous avons constaté que dans une majorité d'attestations, la particule renvoie à cette dernière. Lorsque le verbe est conjugué sur le radical du passé, elle marque l'aspect progressif de l'action. S'il est conjugué sur le radical du présent, *hamē* est un marqueur d'actualisation. Nous avons également décelé dans cette valeur les prémices de l'emploi du *mi-* en persan contemporain pour marquer le présent de l'indicatif. Comme ce mode marque la réalité du procès, nous serions passés de l'événement en train de se réaliser au moment où on l'énonce à l'idée d'un fait réel, en perdant la valeur durative ou progressive originelle.

Le morphème *-ē* a également une valeur aspectuelle. Il marque soit une habitude, soit une hypothèse. Nous avons vu que le lien entre les deux notions se retrouvait dans d'autres langues et qu'il était dû au caractère non borné de l'habitude : sa limite finale étant floue, la valeur virtuelle se trouve privilégiée dans les contextes hypothétiques. L'idée d'habitude se répartit en plusieurs emplois. A côté de l'habitude proprement dite, nous avons remarqué que *-ē* est utilisé pour nommer ou pour donner les caractéristiques d'un

⁵⁰ Nous reprenons la nomenclature de Hagège 1982, pp. 53-55.

lieu ou d'un personnage. Ces deux dernières valeurs expriment une habitude plus "permanente" que la simple habitude d'un procès. Soulignons enfin que la présence du morphème ne relève que de tendances de la langue : nous avons constaté que dans certaines situations où on l'attendait, il faisait défaut. Nous avons vu les hésitations de son emploi avec l'idée de nommer, par exemple. Au fil de l'évolution du persan, *-ē* disparaîtra progressivement au profit de *hamē* sur lequel seront reportés ses emplois. Il est cependant à remarquer qu'il survit encore dans le persan parlé en Inde et en Afghanistan au début du XX^e siècle dans des phrases conditionnelles⁵¹.

De ces trois morphèmes, seul *bi-* n'est pas aspectuel. Nous avons montré que sa présence était liée à la place centrale du verbe dans le rhème. Si le verbe est très informatif, il est à la forme marquée. Il est non marqué s'il devient accessoire, que ce soit parce qu'il sert de verbe support dans une locution ou qu'un autre terme de la phrase est l'élément le plus informatif du rhème. Ainsi selon la sémantique de chaque verbe, la présence ou l'absence de certains compléments conditionnent l'absence ou la présence de *bi-* : le complément de destination avec les verbes de déplacement, l'expression de la destination ou du destinataire avec les verbes de déplacement d'objet ou de personne, etc. Les verbes d'action violente, très informatifs par leur sens, sont le plus souvent à la forme marquée. Comme le morphème n'a pas de valeur aspectuelle, il peut donc aussi bien s'adjoindre à un verbe qui exprime un procès ponctuel et limité dans le temps, qu'à un verbe marquant un procès duratif. Et inversement, on peut en faire l'économie même si l'action exprimée par le verbe est ponctuelle.

Dans le *Tārīx-i Sīstān*, les morphèmes *-ē* et *bi-* font partie intégrante du système verbal alors que *hamē* est en marge. Au fil de l'évolution de la langue, la disparition de *-ē* et le report de ses emplois sur *hamē*, parmi d'autres causes, intègre ce dernier dans le système verbal d'une part et d'autre part, *bi-* change de fonction. Ces deux changements majeurs résolvent l'homonymie de certains modes dans le persan des premiers siècles. En effet, indicatif et subjonctif n'y ont pas de marque spécifique qui permettrait de les distinguer. Quand s'est produite la refonte du système verbal entre le moyen perse et le persan archaïque, cette distinction entre les modes a disparu et indicatif et subjonctif sont alors homonymes. Pour des raisons qu'il reste à élucider, *bi-*, évolué en *be-*, est devenu en persan contemporain une marque de mode (impératif et subjonctif) et *hamē*, évolué en *mi-*,

⁵¹ Kozlov 1959, p. 63, citant Phillott 1919, pp. 519 et 545.

une marque à la fois de mode (indicatif en opposition avec *be-*) et d'aspect duratif en opposition aux formes non marquées comme le prétérit.

Agnès Lenepveu-Hotz
agnes.hotz@ac-creteil.fr

Bibliographie :

Sources primaires :

Tārīx-i Sīstān, édité par Mohammad Taqī Bahār, (1314/1935), Tehrān : Xāvar, XXXVI-486 p.

GIUNAŠVILI, Jamšid, (1971), *Nosxe-ye xatti-ye Tārīx-e Sīstān Mowjud dar Tbilisi*, Tbilissi : Edāre-ye šāriāt-e farhangestān-e 'olum-e jomhuri-e gorjestān, 72 p.

Sources secondaires :

BĀQER, Mohammad, (1340/1961), « “Bā”-ye zinat bar sar-e fe'l », *Majalle-ye Dāneškade-ye adabiyāt va 'olum-e ensāni-e Dānešgāh-e Tehrān*, 8, 4, pp. 1-10.

COHEN, David, (1989), *L'aspect verbal*, Paris : P.U.F., 272 p.

COMRIE, Bernard, (1981), *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press, IX-142 p.

CREISSELS, Denis, (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Paris : P.U.F., VII-332 p.

DEHXODĀ, 'Ali Akbar, (1946), *Loqatnāme*, Tehrān : Dānešgāh-e Tehrān, 37 volumes.

FARŠIDVARD, Xosrow, (1352/1973), « Pišvand-e “mi-” va tahavvol-e ān dar zabān-e fārsi », *Armaqān*, 42, Tehrān, pp. 334-337, 408-412, 483-488, 548-551.

HAGEGE, Claude, (1982), *La structure des langues*, Paris : P.U.F., 127 p.

JENSEN, Hans, (1931), *Neupersische Grammatik*, Heidelberg : Carl Winters Universitätsbuchhandlung, pp. 134-144.

KOZLOV, G. I., (1959), « Glagol'nyj suffiks ē (ī) po tekstam “istorii Bejxaki” », *Kratkie soobščeniya Instituta vostokovedeniya*, 36, pp. 61-76.

LAMBTON, Ann K.S., (1953), *Persian grammar*, Cambridge : University Press, 330 p.

- LAZARD, Gilbert, (1963), *La langue des plus anciens monuments de la prose persane*, Paris : Klincksieck, pp. 298-326.
- (1975), La catégorie de l'éventuel, pp. 347-358, in *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris : Société de linguistique de Paris ; Leuven : Peeters, 534 p.
 - (1995), Un conte en persan local de Khusf (Khorassan méridional), pp. 147-153, in *Pand o Soxan, mélanges offerts à Charles-Henri de Fouchécour*, édités par C. Balaÿ, C. Kappler, Ž. Vesel, Tehrān : IFRI-Peeters, 338 p. [Bibliothèque iranienne 44].
 - (2001a), « Aspect, temps, mode de procès », pp. 445-459, in *Etudes de Linguistique générale. Typologie grammaticale*, Paris : Société de linguistique de Paris ; Leuven : Peeters, XV-471 p.
 - (2001b), Aspect, temps, mode de procès, pp. 445-459, in *Etudes de Linguistique générale. Typologie grammaticale*, Paris : Société de linguistique de Paris ; Leuven : Peeters, XV-471 p.
 - (2006a), « More on counterfactuality, and on categories in general », *Linguistic Typology*, 10/1, pp. 61-66.
 - (2006b), *Grammaire du persan contemporain*, Tehrān : IFRI-Farhang Mo'āser, nouvelle édition, XV-303 p. [Bibliothèque iranienne 61].
- MACKINNON, Colin, (1977), « The new Persian preverb *bi-* », *Journal of American Oriental Society*, 97, pp. 8-26.
- PHILLOTT, Douglas Craven, (1919), *Higher Persian grammar*, Calcutta : The University Press, XII-937 p.
- SALEMANN, Carl ; SHUKOVSKI, Valentin, (1925), *Persische Grammatik mit Literatur Chrestomathie und Glossar*, Berlin : Verlag von Reuther und Reichard, pp. 59-62.
- SEDDIQIYĀN, Mahindoxt, (1383/2004), *Vižegihā-ye nahvi-e zabān-e fārsi dar nasr-e qarn-e panjom-o šešom-e hejri*, Tehrān : Farhangestān-e zabān-o adab-e fārsi, pp. 43-106.
- SMIRNOVA, L.P., (1957), « O forme tipa *gūjamē* v jazyke klassiceskoj literatury », *Izvestija Akademii Nauk Tadžikskoj SSR*, 12, pp. 67-72.
- STEINGASS, F., (1892), *A comprehensive Persian-English Dictionary*, London : Kegan Paul.
- VERSTRAETE, Jean-Christophe, (2005), « The semantics and pragmatics of composite mood marking : The non-Pama-Nyungan languages of northern Australia », *Linguistic Typology*, 9/2, pp. 223-268.